



CHARTRE post-COVID #phase 2 à destination de nos voyageurs

⚠ Toutes nos gares sont réouvertes depuis le 11 mai

Dans le cadre de la reprise progressive vers une activité normale des transports sur le réseau des Chemins de fer de Provence, nous vous invitons à prendre connaissance des mesures sanitaires à respecter afin d'assurer votre sécurité dans nos emprises.

COVID-19 CONSIGNES POUR BIEN VOYAGER



Préférez l'achat du ticket sur smartphone ou faites l'appoint.
Rechargez votre carte au guichet ou sur la boutique en ligne.

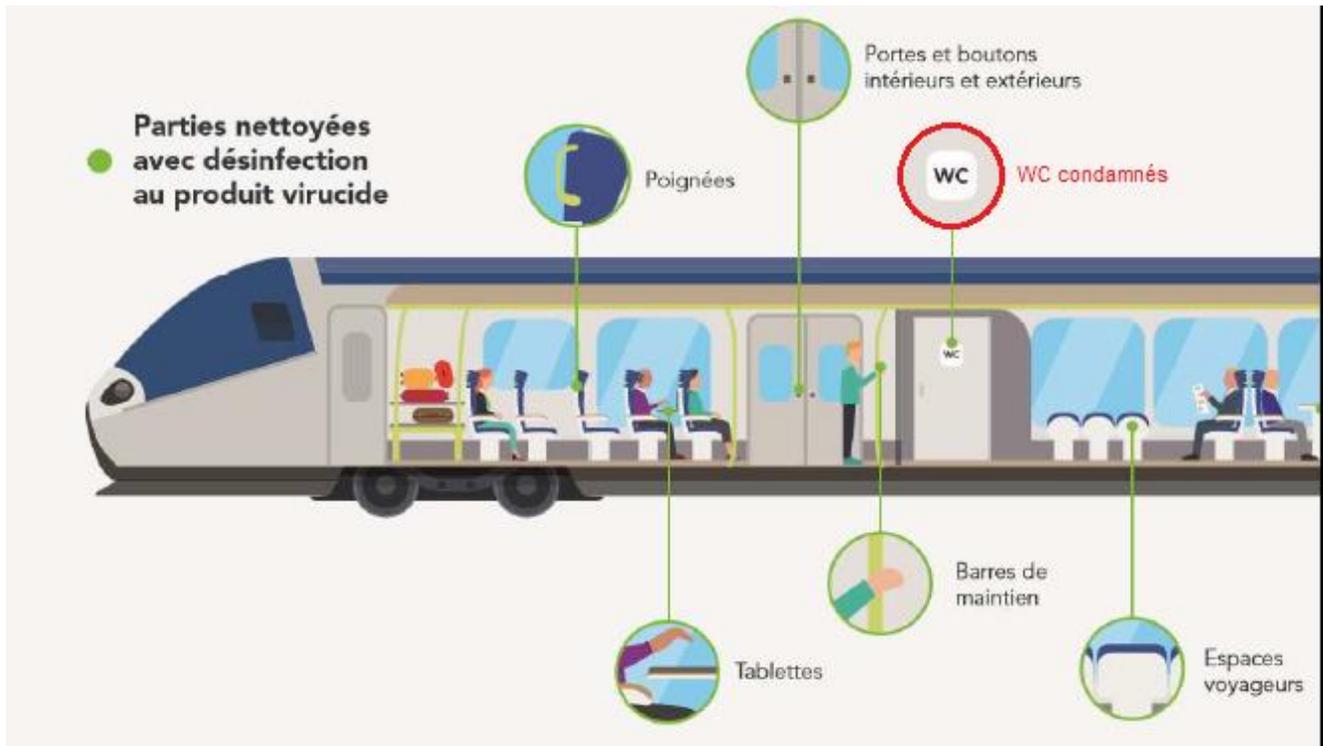


zou.maregionsud.fr



MESURES SANITAIRES

- Port du masque obligatoire pour les voyageurs et nos agents.
- Désinfection quotidienne de nos trains et de nos gares.



- Mise à disposition de distributeurs de gel hydroalcoolique à bord des trains et sur les quais en Gare de Nice.
- Nos agents ont pour mission votre accueil, la vigilance sur le respect des gestes barrières et le contrôle du port du masque.
- Evitez si possible vos déplacements aux horaires d'affluence.

Notre volonté et notre priorité sont de tout mettre en œuvre pour assurer votre sécurité, ainsi que celle de l'ensemble de nos personnels.



Consignes sanitaires gouvernementales

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-  **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)



Au Guichet et dans les trains,
veuillez svp respecter les marquages au sol

ZOU!

COVID-19

POUR PRÉPARER VOTRE TRAJET



**PRÉFÉREZ L'ACHAT DU TICKET
SUR SMARTPHONE**

APPLI ZOU! M-TICKET



**RECHARGEZ VOTRE CARTE AU GUICHET
OU SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE**

CONSIGNES POUR BIEN VOYAGER



- > Gardez vos distances à l'arrêt
- > Port du masque obligatoire à partir de 11 ans
- > Munissez-vous d'un titre de transport
- > Occupez si possible 1 siège sur 2

Les véhicules sont désinfectés au moins une fois par jour.

Service-clients ZOU!
N° Indigo 0809 400 013*

*hors d'un opérateur

zou.maregionsud.fr

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

